

ATTESTATION

ATTRIBUTION DU LOGO « QUALITE & PROXIMITE : NOS PRIORITES » délivré par le Pays du Mans

Monsieur Stéphane LE FOLL, Président du Syndicat Mixte du Pays du Mans,
atteste avoir délivré au

**restaurant scolaire du
COLLEGE JEAN ROSTAND
à Sainte Jamme sur Sarthe**

le logo « qualité & proximité nos priorités », à hauteur de 3 fleurs,
en reconnaissance de son engagement à partager les valeurs de la charte qualité-proximité favorisant la
commercialisation de produits agricoles locaux de qualité auprès de la Restauration Hors Domicile.

Le bénéfice du logo est valable 2 ans à compter de l'attribution.

Ce logo témoigne d'une démarche volontaire, progressive et déclarative, contrôlée mais non certifiée.



Fait à Le Mans, le 27/11/2019

Stéphane LE FOLL
Président du Syndicat Mixte du Pays du Mans

www.qualite-proximite.com

@paysdumans



www.paysdumans.fr

